

## FICHE ACTION – ATTENTATS

Plusieurs situations peuvent se présenter :

### Attentat à proximité de l'établissement - Coups de feu, prises d'otages, explosion

ACTION	RESPONSABLE	INTERVENANT
Dés connaissance de la situation - Activation du P.P.M.S (moyen d'alarme spécifique)	CHEFCRI	
Ecouter la radio et joindre les autorités afin d'obtenir des informations sur la situation et les consignes à suivre (maintenir le confinement ou évacuer les locaux)	CHEFCRI	
Consignes au personnel « Ressources » : <ul style="list-style-type: none"><li>Fermeture de tous les accès de l'établissement ;</li><li>Interdiction d'entrée dans l'établissement à toutes personnes (à l'exception des moyens de secours) ;</li><li>Etat des stocks de denrées alimentaires.</li></ul>	CHEFCRI	Gestionnaire, Agent d'accueil ou secrétaire, Agent Chef, Agent de maintenance
Etat des stocks de denrées alimentaires	RESACLO	Chef de cuisine
Information de la communauté scolaire, situation et évolution de celle-ci	CHEFCRI	Gestionnaire, Conseiller principal d'éducation, Agent d'encadrement
Consignes à la communauté scolaire : <ul style="list-style-type: none"><li>Maintenir les élèves dans leurs classes ;</li><li>Fermer les stores extérieurs ;</li><li>Ne pas s'approcher des fenêtres.</li></ul>	CHEFCRI	Adjoint-gestionnaire, Conseiller principal d'éducation, Agent d'encadrement
Prévenir les familles de la procédure de P.P.M.S actionnée dans l'établissement et leur rappeler de ne pas venir récupérer leurs enfants ces derniers étant en sécurité dans l'établissement	RELIFA	Assistants d'éducation

<b>ACTION</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>INTERVENANT</b>
Définir une procédure pour le retour des élèves dans leurs familles après accord des autorités. Prendre en compte les perturbations sur le trajet des élèves, la présence ou non des parents au domicile et l'éventuelle perturbation sur le trajet des parents	CHEFCRI	
Définir la conduite à tenir pour les jours suivants. Ouverture ou fermeture de l'établissement ?	CHEFCRI	
Prévenir les familles de la procédure de retour au domicile et les informer de la situation future (sur ordre du CHEFCRI). Prendre en compte les perturbations de trajet de l'élève, la présence ou non des parents au domicile et l'éventuelle perturbation sur le trajet des parents	RELIFA	Assistants d'éducation
Autoriser le départ des élèves	CHEFCRI	
Contrôle du départ des élèves – Si un élève part seul, noter l'identité et l'heure du départ	RELIFA	Assistants d'éducation
Désactivation du P.P.M.S après le départ du dernier élève	CHEFCRI	Secrétaire
Mise en place d'une cellule psychologique	CHEFCRI	

**Nota : Une fois le P.P.M.S déclenché, les adultes ne sont autorisés à quitter l'établissement qu'avec l'accord du CHEFCRI.**

**La décision de fin d'alerte est prise par les autorités (Ministre ou préfet) et transmise au chef d'établissement par la police / gendarmerie.**

**Attentat à proximité de l'établissement - Risque bactériologiques (Procédure de confinement identique à fiche d'action - Transport de matières dangereuses - Risque industriel)**

<b>ACTION</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>INTERVENANT</b>
Activation du P.P.M.S	CHEFCRI	
Couper les sonneries	RESACLO	Agent d'accueil
Couper les fluides	RESACLO	Agent de maintenance
Confiner les élèves et personnel dans les classes et locaux définis. Scotcher toutes les ouvertures (Fenêtres, portes, bouches aération, grilles de ventilation, etc.)	RELIFA	Assistants d'éducation et Professeurs

ACTION	RESPONSABLE	INTERVENANT
Ecouter la radio et joindre les autorités afin d'obtenir des informations sur la situation et les consignes à suivre (maintenir le confinement ou évacuer les locaux)	CHEFCRI	
Prévenir les familles de la procédure de retour au domicile et les informer de la situation future (sur ordre du CHEFCRI)	RELIFA	Assistants d'éducation
Autoriser le départ des élèves	CHEFCRI	
Contrôle du départ des élèves – Si un élève part seul, noter l'identité et l'heure du départ	RELIFA	Assistants d'éducation
Désactivation du P.P.M.S après le départ du dernier élève	CHEFCRI	Secrétaire
Mise en place d'une cellule psychologique	CHEFCRI	

**Nota :** Une fois le P.P.M.S déclenché, les adultes ne sont autorisés à quitter l'établissement qu'avec l'accord du CHEFCRI.

La décision de fin d'alerte est prise par les autorités (Ministre ou préfet) et transmise au chef d'établissement par la police / gendarmerie.

### **Attentat à l'intérieur de l'établissement - Coups de feu, prise d'otages, explosion...**

ACTION	RESPONSABLE	INTERVENANT
Dés connaissance de la situation - Activation du P.P.M.S (moyen d'alarme spécifique)	TOUTE PERSONNE EN MESURE DE LE FAIRE	
Joindre les autorités (Police / Gendarmerie) afin de les informer de la situation et obtenir si possible des consignes à suivre (Evacuation ou confinement dans l'établissement)	TOUTE PERSONNE EN MESURE DE LE FAIRE	

<b>ACTION</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>INTERVENANT</b>
Maintenir les élèves dans leurs classes et fermer les portes à clé Mettre les mobiliers (Armoires, tables, devant les accès afin d'empêcher autant que possible une intrusion Fermer les stores extérieurs Ne pas s'approcher des fenêtres Ne pas se déplacer dans l'établissement Eviter de signaler votre présence (bruit...) Signaler autant que possible, aux autorités (Police / Gendarmerie) votre localisation dans l'établissement et le nombre d'élèves, de personnes avec vous. Signaler d'éventuels personnes décédées	CHAQUE ENSEIGNANT OU PERSONNEL	
Se tenir informer autant que possible de la situation avec les moyens disponibles (téléphones fixe ou portable, internet, ...)	CHAQUE PERSONNEL	
En cas de blessés, appliquer autant que possible les premiers secours	CHAQUE PERSONNEL AYANT UNE FORMATION S.S.T ou P.S.C 1	
<b>FIN DE SITUATION</b>		
Faire l'appel des élèves et rendre compte au CHEFCRI	CHEFCRI	Professeurs
Définir la conduite à tenir pour les jours suivants. Ouverture ou fermeture de l'établissement ?	CHEFCRI	
Prévenir les familles de la procédure de retour au domicile et les informer de la situation future (sur ordre du CHEFCRI). Prendre en compte les perturbations de trajet de l'élève, la présence ou non des parents au domicile et l'éventuelle perturbation sur le trajet des parents	RELIFA	Assistants d'éducation
Autoriser le départ des élèves	CHEFCRI	
Contrôle du départ des élèves – Si un élève part seul, noter l'identité et l'heure du départ	RELIFA	Assistants d'éducation
Désactivation du P.P.M.S après le départ du dernier élève	CHEFCRI	Secrétaire
Mise en place d'une cellule psychologique	CHEFCRI	